

INVENTAIRE DES OUVRAGES MARITIMES DE LANDEDA

Cahier des Clauses
Scientifiques et Techniques
de l'opération d'inventaire



Située au Nord-Ouest du Finistère, avec ses 15km de côtes, la presqu'île de Landéda s'est construite sous l'influence de la mer et des activités qui lui sont associées. Peuplée dès le néolithique, elle conserve de très nombreux vestiges maritimes que l'on rencontre dans nos paysages, au détour des chemins, rues et ruelles.

Fragile, vulnérable et souvent délaissé car ayant généralement perdu son usage originel, **le patrimoine maritime exige une attention particulière**, afin qu'il ne disparaisse pas petit à petit sans crier gare. Il possède une valeur pour ses caractéristiques propres mais aussi pour ce qu'il évoque et représente. Il a besoin d'être protégé et transmis, **car la perte du patrimoine serait la perte d'une part de notre identité.**

La commune de Landéda, convaincue de la richesse de ses héritages maritimes bâtis et de la nécessité d'une protection et d'une valorisation de ces patrimoines, a signé la « Charte pour l'aménagement durable des sites portuaires d'intérêt patrimonial et de leurs héritages maritimes associés » en 2013 et obtenu le label Port d'Intérêt Patrimonial en 2016, renouvelé en 2021.

Connaître, reconnaître, faire connaître, protéger, telle est la volonté de la municipalité. C'est pourquoi, pour poursuivre son engagement et ses objectifs, avec pour ambition l'appropriation ou la réappropriation par la population locale de l'identité maritime de la commune, la municipalité a souhaité contribuer à l'inventaire du patrimoine des ports de Bretagne en transmettant ses connaissances aux bases de données régionales.

SOMMAIRE

01

Faire connaître et protéger l'identité
maritime de la commune

▮

02

Méthodologie de l'étude

03

Calendrier de l'inventaire

04

Suivi et évaluation

01

Faire connaître et protéger l'identité de la commune

Landéda, construite sous l'influence de la mer et des activités associées

Landéda connaît une très longue histoire maritime, qui a entraîné l'édification, au cours des siècles, de nombreux ouvrages maritimes. Des pêcheries aux viviers, des fortifications de Vauban au mur de l'Atlantique ou du port d'échouage au port de plaisance, petits ou grands, anciens et plus récents, ils ont modelé le paysage littoral et portuaire et dessinent aujourd'hui l'histoire de la commune et ses modes de vie résolument tournés vers la mer.



Le port de l'Aber Wrac'h du XIXème siècle à nos jours

Face au renouvellement de la population, l'identité maritime locale est aujourd'hui portée par les anciens et leurs familles. Certains pans du patrimoine de Landéda n'existent plus que par les souvenirs.

Afin d'assurer la préservation du patrimoine et des héritages, il est important et nécessaire de faire connaître et transmettre l'histoire de la commune et ses richesses aux habitants et nouveaux résidents. L'engagement de la commune dans la préservation, la valorisation mais également la transmission du patrimoine maritime est donc d'autant plus décisive que le renouvellement de la population est important sur le territoire communal.

Les travaux d'inventaire sont alors nécessaires pour identifier et inscrire l'histoire locale avant de la valoriser auprès du plus grand nombre.

Connaître, reconnaître, faire connaître et protéger, un enjeu majeur initié dès 2015

La municipalité s'est engagée, dès 2015 dans un travail d'inventaire de son patrimoine maritime. En 2016, elle obtient le label « Port d'Intérêt Patrimonial », symbole de la reconnaissance du travail d'inventaire accompli et de l'engagement de la municipalité dans un plan d'actions visant à protéger, restaurer et faire connaître son patrimoine. Pour pérenniser son engagement et poursuivre son travail, la commune de Landéda renouvelle en 2021 son label « Port d'intérêt patrimonial ».



Le COPIL «Port d'intérêt patrimonial»



Parallèlement à ce renouvellement, la municipalité s'engage auprès de la Région à l'inventaire du patrimoine des ports de Bretagne.

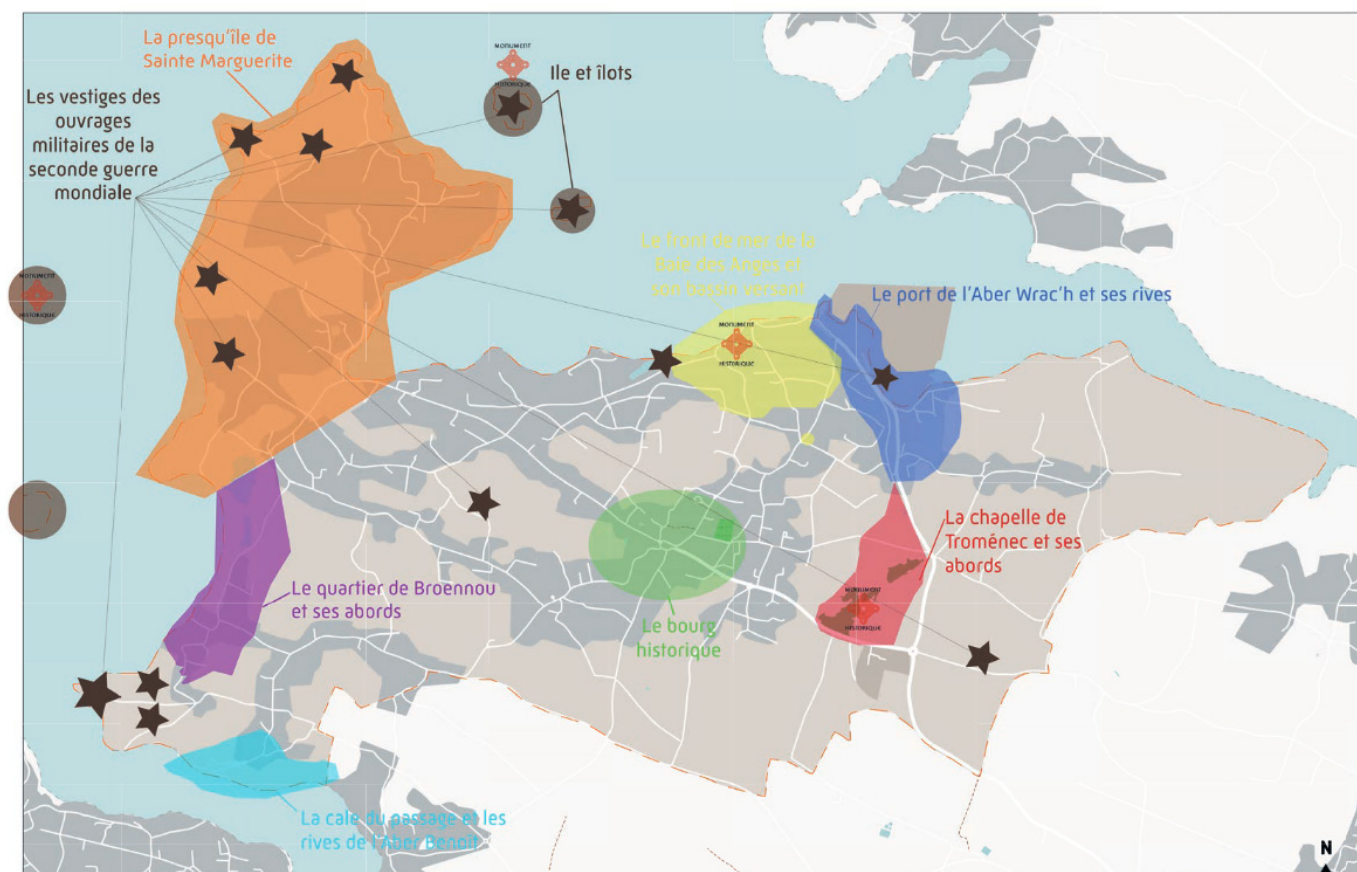
Liée à la démarche engagée via le label « port d'intérêt patrimonial », la participation à l'inventaire des ports de Bretagne vise à mettre en œuvre un projet soutenu et partagé par le plus grand nombre (élus, associations, habitants, professionnels...) pour préserver, faire vivre et transmettre ses héritages maritimes bâtis.

L'ambition affichée est que cette démarche participe à un projet plus global d'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Ces actions, au-delà de leur caractère fédérateur, contribueront également à l'attractivité et au rayonnement de la commune de Landéda et donc à son développement touristique et économique.

Périmètre de l'étude

L'importante façade maritime et sa position de presqu'île au cœur des 2 abers - l'Aber Wrac'h et l'Aber Benoit - participent à la maritimité de la commune de Landéda. Ainsi, le champ d'étude ne peut se limiter à un secteur déterminé. La plupart des éléments patrimoniaux de la commune, n'existerait pas comme tel, sans la présence de la mer.

C'est pourquoi, la municipalité a fait le choix d'étendre l'opération d'inventaire à l'ensemble du territoire communal.



Les secteurs à enjeux patrimoniaux sur Landéda

Ainsi, sont compris dans le champ d'étude de l'inventaire :

- Les ouvrages liés à l'exploitation des ressources marines : usines à soude, four à goémon, viviers...
- Les ouvrages liés à la surveillance de la mer : fortifications, phares et signalisation maritime, sémaphore, abris du canot...
- Les traces des activités liées à la mer : gare ferroviaire, hôtels...

- Les ouvrages religieux sous l'influence de la mer : Abbaye, chapelle, église...
- Les îles

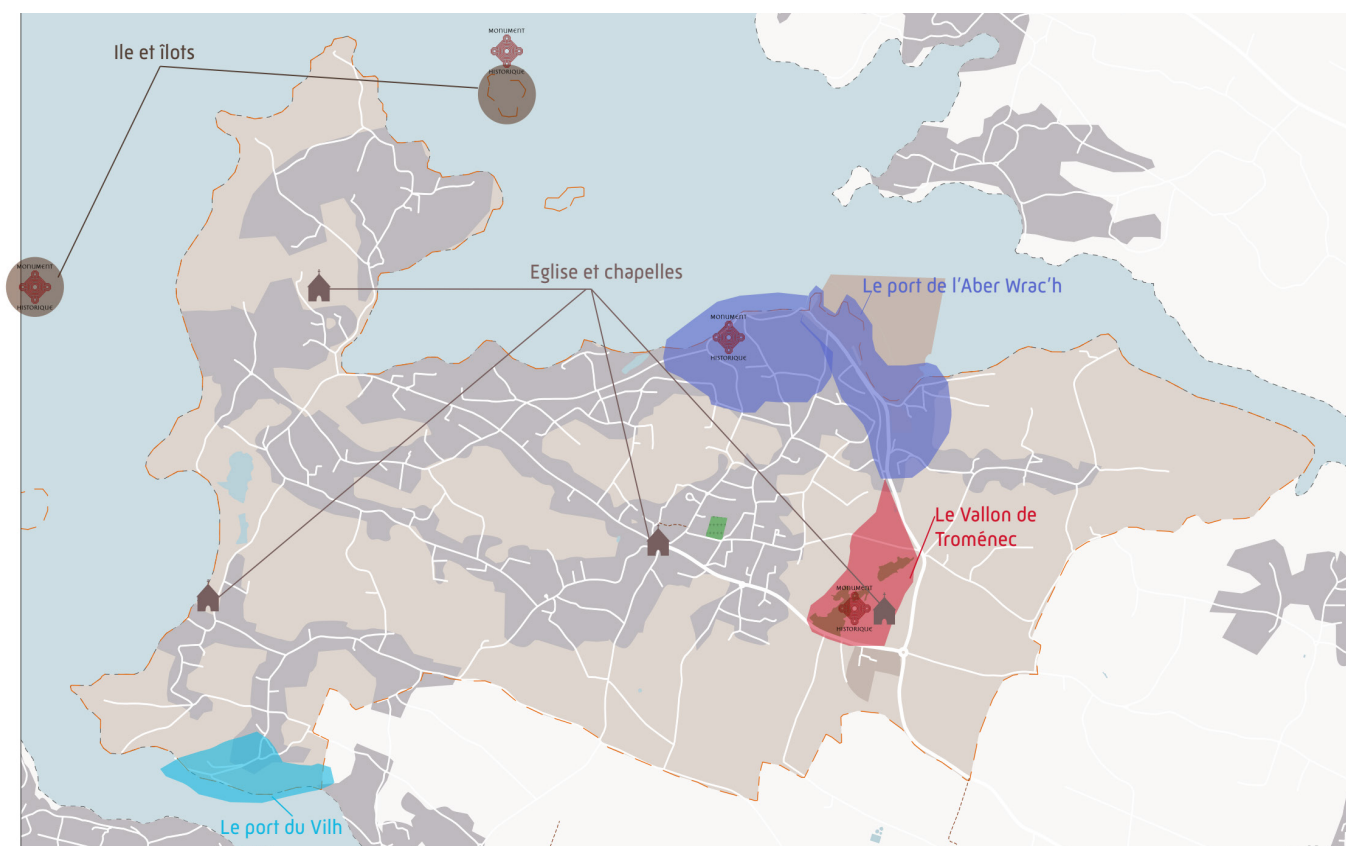
A l'issue de l'inventaire, les notices de recensement seront complétées sur le site régional Kartenn qui permet un accès régional aux notices.

Certains éléments, en fonction de leur fort impact sur l'histoire locale, de leur intérêt historique et/ou architectural feront l'objet d'un dossier d'étude, validé conjointement par le Service de l'Inventaire de la Région Bretagne. Le dossier d'étude est un document de synthèse relevant de données historiques, descriptives, documentaires et d'illustrations (photographies, documents d'archive, relevés, plans, photos anciennes...). Ces ouvrages feront l'objet de recherches approfondies pour la rédaction de ces dossiers.

Ces dossiers seront ensuite enregistrés dans la base de données régionale GERTRUDE sous une arborescence spécifique, permettant de mettre en lien les différents éléments patrimoniaux de la commune.

La municipalité a fait le choix de concentrer ses dossiers d'étude sur les secteurs suivants, caractéristiques de l'histoire maritime landédaenne :

- Le port de l'Aber – Wrac'h (Sémaphore, abris du canot, abbaye, usine à soutes, gare...)
- Le port du Vilh (cale du passage, extarction de sable...)
- Le Vallon de Troménec (chapelle, manoir, voie ferrée...)
- L'Eglise et les chapelles (Eglise St Congar et les chapelles de Ste Marguerite, de Broënnou, de Troménec...)
- Îles et îlots (île Guénioec, île Cézon...)



Cartographie des différents dossiers d'étude

Une démarche participative

La présente opération d'inventaire s'inscrit dans un projet plus global visant à connaître et faire connaître le patrimoine de la commune, déjà initié dans le cadre de l'obtention du label Port d'intérêt patrimonial. La démarche Port d'intérêt patrimonial s'était voulue participative, associant dans un seul et même groupe de travail passionnés du patrimoine, associations locales, élus, agents communaux.

C'est donc tout naturellement que le présent projet d'inventaire est porté par ce même groupe de travail, sensibilisé à la démarche d'inventaire et aux enjeux fixés par la collectivité. Les missions proposées au groupe de travail, sont les recherches documentaires en vue de la rédaction des notices de recensement et des dossiers d'étude.

Parallèlement, la collectivité a recruté une stagiaire pour une durée de 4 mois (juin à septembre 2021) dont les missions étaient de participer aux recherches documentaires, collecte de témoignages, associée au groupe de travail, puis de rédiger les notices de recensement, sous la supervision de la chargée de mission et de l' élu délégué au patrimoine.

La chargée de mission effectue quant à elle les recherches documentaires complémentaires et rédige les dossiers d'étude, sous la supervision de l' élu délégué au patrimoine puis du service de l'inventaire à la Région Bretagne.

Il a été fait le choix de n'avoir qu'une personne à la rédaction des notices de recensement puis des dossiers d'étude afin de garantir une cohérence entre les différents contenus rédigés.

Cette démarche participative, associant différents profils (habitants, associations, élus, agents) favorise l'appropriation du projet par les acteurs locaux, et à terme la valorisation de notre histoire locale par ce même noyau. A titre d'exemple, depuis la démarche engagée, l'association Patrimoine des Abers s'est lancée dans la valorisation de la chapelle de Troménec, ouvrant les lieux et organisant des visites en saison estivale et durant les Journées Européennes du Patrimoine.

PHASE 1**PHASE PREPARATOIRE - Septembre 2020 à juin 2021**

Réunion du COPIL PIP afin qu'il participe aux recherches documentaires
Recrutement d'un(e) stagiaire
Formation au logiciel Kartenn par la Région Bretagne

**PHASE 2****COLLECTAGE - Juin 2021 à septembre 2021**

Recherches documentaire et enquêtes de terrain
Rédaction des notices de recensement et mise en ligne sur Kartenn
Participation aux Journées Européennes du Patrimoine

**PHASE 3****ETUDES - Juin 2023 à juin 2024**

Définition des dossiers d'étude
Rédaction du CCST
Recherches complémentaires et rédaction des dossiers d'étude pour mise en ligne sur Gertrude

**PHASE 4****COMMUNICATION / VALORISATION - Dès juin 2024**

Communication et valorisation du travail d'inventaire :
- Participation à « Causons Patrimoine 2024 » organisé par la Région
- Participation aux Journées Européennes du patrimoine 2024
Poursuite de la phase opérationnelle liée à la valorisation du patrimoine maritime sur la commune (lié au plan d'action PIP 2021 - 2026)



Parce que les projets sont liés, et ont la même finalité, il a été décidé que le COPIL PIP intègre également le suivi de la présente démarche d'inventaire.

Ce COPIL, composé de passionnés du patrimoine, associations locales, élus, agents communaux se réunit 2 fois par an pour faire un bilan des actions menés dans le cadre du label Port d'intérêt Patrimonial et des actions à venir, ainsi que du suivi des travaux menés dans le cadre de la présente démarche d'inventaire.